

# L'AUTORITÉ

REDIGEE EN COLLABORATION

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campon)

BUREAU: 3954 PARC LA FONTAINE — TEL.: FRONTENAC 1233

25e ANNEE — No 1302.

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1938.

Abonnement : \$2.50 par année

## Crachat dans la face de la démocratie

### PAUL GOUIN S'ADRESSE AUX TRUSTS POUR DE L'ARGENT

C'est l'accusation que lance contre lui dans une lettre ouverte M. Rodrigue Langlois — Le chef du Parti National lui répondra-t-il ?

M. Paul Guoin, chef d'un parti politique dont la majorité de la population ignore même le nom, reçoit parfois des lettres ouvertes qu'il néglige de publier dans les journaux. En voici une de M. Rodrigue Langlois, citoyen du nord de la ville, dont nous extrayons ces passages:

"Votre conduite, Monsieur Paul Guoin, permettez-moi de vous le dire, est celle d'un enfant ingrat et qui révèle bien que chez vous la lignée "gouiniste" a prévalu sur celle de votre ancêtre, le grand, bon et sincère Honoré Mercier, qui lui, a travaillé sincèrement pour ses compatriotes. Il est vrai qu'il a été mal remercié, mais au moins il a conservé le souvenir ému et reconnaissant de toute une population.

"Vos manières d'agir me font croire que si l'honorable M. Taschereau vous avait accordé la "job" que vous lui demandiez, nous n'aurions pas à entendre toutes vos déclarations de sincérité, de probité, d'honnêteté et même ces attaques contre des personnes respectables qui, Dieu merci, ont fait et font quelque chose pour leur Province. Elles ont commis des erreurs, et des grandes, mais elles n'ont pas travaillé ni gouverné que pour leur succès financier personnel et celui de quelques amis. Oui, si l'honorable L.-A. Taschereau vous avait accordé le poste de conservateur du Musée Provincial, vous auriez mis au rancart tous vos grands principes. Vous auriez immédiatement cessé de vouloir sauver la race trois fois par jour. Le Premier Ministre du temps savait que votre père vous avait laissé assez de pain sur la planche, comme disait feu D.-A. Lafortune, pour vous passer du modeste salaire de conservateur du Musée. S'il avait posé cet acte de népotisme, il se serait évité le calvaire que vous, le fils de son grand ami, lui avez fait monter.

"Vous êtes un fumiste et vous le savez mieux que moi. Pourquoi vous, un fils des trusts, car sir Lomer fut certainement le père légitime et adoptif de tous les trusts, (et je vous ai déjà dit que ce n'était pas ce qu'il avait fait de plus mauvais), la Province en a profité et lui-même a arondi sa fortune en fréquentant les présidents et les directeurs de ces institutions, pourquoi, dis-je essayez-vous de pourfendre ces institutions? Votre rapière, Monsieur Paul Guoin, est en papier mâché.

"Vous n'avez pas besoin de chercher beaucoup dans vos valeurs de votre succession pour y trouver des 'reliquats' de ces heureuses spéculations et promotions.

"Si le trust des banques est mauvais, dites-nous donc pourquoi vous ne disposez pas de toutes ces parts des différentes banques qui font partie de votre actif et qui vous donne un joli revenu. Vous dégagez ainsi votre responsabilité. Si les banques exploitent le public, vous êtes complice en étant actionnaire. Pour un moment j'ai cru à votre sincérité, je n'y crois plus.

"Lors de votre récente prise de contact avec le grand public, n'êtes-vous pas allé, de même que quelqu'un de vos amis, rendre visite et tâter le terrain pour savoir "si certains "trusts" ou certain "trust" ne serait pas disposé à aider "financièrement" votre groupe? Voulez-vous répondre à cette question?

"Maintenant que je sais quoi penser de votre sincérité, retournez de grâce à votre repos bien mérité... continuez à contempler la belle nature, les étoiles et les astres, vos amis; ou méditez ce passage du jeune homme "RICHE de l'Évangile" à qui Jésus conseilla de tout abandonner pour le suivre. Je crois que vous ferez comme le jeune homme; vous conserverez votre argent, mais le peuple n'aura pas confiance en vous. C'est son droit.

"Votre ami sans rancune, "Rodrigue LANGLOIS."



### LA GAMME DES CLUBS

Elle est infinie. — Club des poisons. — Club des huîtres. — Les clubs de suicides de New-York et Bucarest — Les Beefsteak-Clubs londoniens.

Le suicide, même théâtral, on l'a vu ces derniers temps, a toujours tenté les Américains. Ainsi cet individu qui s'est précipité du haut d'un hôtel chic devant des milliers de personnes avides de sensations.

Il y a trente ans existait à New-York un club des suicidés: Un club analogue fut fondé après la guerre à Bucarest. Un tirage au sort désignait chaque année celui qui devait se tuer. Toutes les recherches entreprises à New-York et plus tard à Bucarest ne purent fournir le moindre renseignement sur l'organisation interne de ces clubs. Les deux associations de suicides prononcèrent elles-mêmes leur dissolution.

Il y a neuf ans, on découvrit à Vœla, en Yougoslavie, l'existence d'une association de femmes, qui avait pour but d'apprendre à ses membres comment on devait se servir des poisons. Toutes les femmes qui en faisaient partie devaient faire le serment d'empoisonner tôt ou tard leur mari: La société portait le titre "Sainte Lucrèce" en souvenir de Lucrèce Borgia qui avait eu, au Moyen Age, la réputation, fautive par-ait-il, d'être experte dans cet art.

### LES BANQUETS

On a raison de dire: pas de clubs sans banquets. Partout dans le monde il existe même des clubs qui n'existent que dans le but d'organiser chaque semaine ou chaque mois, un banquet pantagruélique.

Il y a ainsi des Beefsteak-Clubs. On connaît même des Sociétés de Navets et un Club des Huîtres. Tous s'efforcent de faire honneur à leur appellation au bon moment.

Il est clair qu'être membre d'un club de ce genre coûte fort cher et que c'est le privilège des riches. Mais les pauvres ont aussi leur club, du moins à Johannesburg. Il s'appelle "Good Morning-Club". Ses membres ont pour toute obligation de dire gentiment "Good Morning" à toutes les personnes qu'ils rencontrent le matin et avec lesquelles ils ont déjà parlé une fois.

Le nombre des sociétés et des clubs augmente sans cesse dans le monde entier. Après la Ligue Antisocialiste on vient de fonder en Amérique la Ligue Prosocialiste. Il faut croire que l'homme ne se sent heureux que s'il fait partie de l'une ou l'autre société, car on ne pourrait sinon expliquer l'existence des milliers de clubs qui existent sur notre globe.

Il en est de tous genres des sérieux et des pas sérieux. La plupart des citoyens de cette terre préfèrent être membres d'un club sérieux. Mais il y a cependant des amateurs d'originalité dans ce domaine. Ainsi il existe par exemple, en Amérique, un club des morts, dont le président est un certain J. M. Mac Adou. Pour être précis disons qu'il était le président. Il participe actuellement au banquet traditionnel du club sous forme de squelette installé sur une chaise. Chaque membre de ce club doit entre autres obligations prendre l'engagement de léguer son squelette au club.

Il y a en Angleterre un club qui porte le nom de "Gilde des anciens souffleurs d'orgues" et un autre qui s'appelle "Ordre royal des hiboux cœurs durs". On prétend toujours que le nom dit tout. Mais dans ce cas, le diction dit avoir tort.

### VER A SOIE

En Angleterre également (c'est le pays des clubs), il existe un club du ver à soie. Ne peuvent en faire partie que des hommes qui ont dû sauter d'un avion en parachute, pour sauver leur vie. Tous ceux à qui cela arriva d'ailleurs, deviennent automatiquement membres ou tout au moins membres d'honneur de ce club.

Tous les membres reçoivent comme insigne un petit ver à soie en or. Le président est toujours celui qui a eu l'aventure la plus dangereuse au cours de l'année. C'est ainsi que Charles Lindbergh en fut pendant longtemps le président. Mais il fut détroné par un major américain, qui au-dessus du désert de l'Arizona, sauta en parachute de son avion en flammes.

Pour copie conforme. MISTIGRIS.

### TELLE EST L'ÉLECTION DE ST-LOUIS, ODIUSEMENT ET CYNIQUEMENT VOLÉE — UNE COCHONNERIE APPELÉE À DE TERRIBLES RÉPERCUSSIONS — DES TACTIQUES ENCORE INCONNUES DANS LE QUÉBEC.

La "victoire" du candidat Fitch, de l'Union Nationale, dans Saint-Louis est un immense crachat lancé en pleine face de la démocratie par cet aspirant dictateur qu'est le sieur Le Noblet Duplessis, "premier" du Québec en attendant qu'il en soit le "dernier". C'est un vol pur et simple et que l'électorat du Québec ne doit pas laisser impuni, à moins de convenir qu'il est inapte à voter, qu'il est tellement bête, tellement stupide qu'il permet à une poignée de "gangsters" politiques de lui faire subir les derniers outrages. Loin de nous l'idée de soulever une question de race dans cette histoire, car les Juifs, tout en votant en majorité, peut-être, en faveur du candidat Fitch, n'ont pas été le principal facteur de sa "victoire", celle-ci étant principalement due à des bandits canadiens-français, toujours les mêmes dans les cochonneries électorales, depuis que l'Union Nationale est au pouvoir, cette Union Nationale qui devait nous donner des élections honnêtes... et le "salon de la race" à la Législature.

L'une des causes déterminantes et peut-être même la principale de la chute du gouvernement Taschereau fut la divulgation retentissante des manoeuvres accomplies dans les divisions Saint-Laurent et Mercier (Montréal) afin de fausser le cens électoral. Les polls avaient été envahis par des "gangsters", les officiers d'élections intimidés et la télégraphie (on sait laquelle) avait fonctionné à plein rendement. Les candidats défaits en 1935 dans Saint-Laurent et Mercier, soit MM. Coonan et Cormier, avaient si bien su utiliser la réprobation que devait soulever ces manoeuvres frauduleuses et attentatoires à la liberté individuelle que le peuple se souleva d'un bout de la province à l'autre.

Ce n'est certes pas "L'Autorité" qui tentera d'excuser les tactiques de "gangsters" alors mises en oeuvre, parce qu'elle est contre tous les ennemis de la démocratie, fascistes ou communistes, rouges ou bleus, unionistes nationaux (Maurice Duplessis) ou nationalistes (Gouinistes et Hamelistes).

### LA MONSTRUOSITE DES "TELEGRAPHERS"

La bêtise de notre population en ce qui concerne les "télégraphes" est vraiment extraordinaire. Elle ne semble pas réaliser que ces voyous, ces bandits électoraux sont ses pires ennemis. Elle sourit et avec elle certains de nos grands journaux quand, chaque fois que l'occasion s'en présente, une escouade de télégraphes est citée devant nos magistrats. La société, c'est-à-dire le voteur honnête, a pourtant une arme défensive contre la "personnification" des électeurs. Pourquoi ne s'en sert-elle pas?

Les pénalités prévues pour la personnification d'électeurs, ce qu'on a convenu d'appeler "passer des télégraphes", sont pourtant sévères. Pourquoi ne pas les appliquer? L'article 359 de la loi électorale dit en effet ce qui suit:

—Se rendent coupables d'une infraction désignée dans la présente loi sous le nom de supposition de personnes et encaoutent une amende de \$100 à \$500 ainsi qu'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement additionnel de 3 mois à 1 an:

"1. Quiconque, dans une élection, demande un bulletin de vote au nom d'une autre personne, que ce nom soit celui d'une personne vivante, morte ou imaginaire;

"2. Quiconque, après avoir voté dans une élection, demande un bulletin de vote en son propre nom soit dans la même élection, soit dans une élection tenue le même jour dans un autre district électoral."

De plus, toute personne qui pousse un autre à "passer des télégraphes" ou le paie ou récompense pour cela, est passible de \$500 à \$1,000 d'amende, plus un emprisonnement d'un à cinq ans, avec ou sans travaux forcés et à défaut du paiement de l'amende et des frais, à un emprisonnement additionnel de six mois à deux ans.

### OU L'HORRIBLE DEPASSE L'HORRIBLE

On a vu dans l'élection de Saint-Louis des choses formidables. Ainsi, dans le poll no 12, 1694 Sanguinet, 2 bulletins seulement ont été acceptés, l'un pour M. Fitch, l'autre pour M. Trépanier, et 70 ont été rejetés d'un seul coup parce que le secrétaire du poll, soit bête, soit trahison, n'avait pas initialé les bulletins convenablement. Ainsi 70 électeurs se sont déplacés inutilement ce jour-là, plusieurs même à grand sacrifice, par la faute de cet individu.

Dans tel autre poll, 29 bulletins furent annulés. Dans tel autre encore, 16 bulletins subirent le même sort, et comme cette épidémie s'est répandue dans plusieurs polls, seul un recomptage judiciaire pourra déterminer quel est l'élu et quel est le vaincu.

La police provinciale était si bien sur les lieux, malgré les dénégations de son chef, M. Piuze, qu'on entendit chez elle ce commentaire à propos de l'arrestation de deux "télégraphes": — "Ils ont arrêté deux de nos hommes".

Nous n'insisterons pas davantage sur le tripotaillage qui se fit dans les boîtes. D'autres en ont parlé et nous n'aimons guère les répétitions. Mais il est bon tout de même d'apprendre à l'électeur sincère et désintéressé que des camions chargés de liqueurs avaient été placés près de certains polls et qu'il n'était besoin que de s'en approcher pour être vaincu, si l'on était susceptible d'être influencé par ce moyen-là, que M. Duplessis est le plus grand des premiers ministres parus depuis la Confédération.

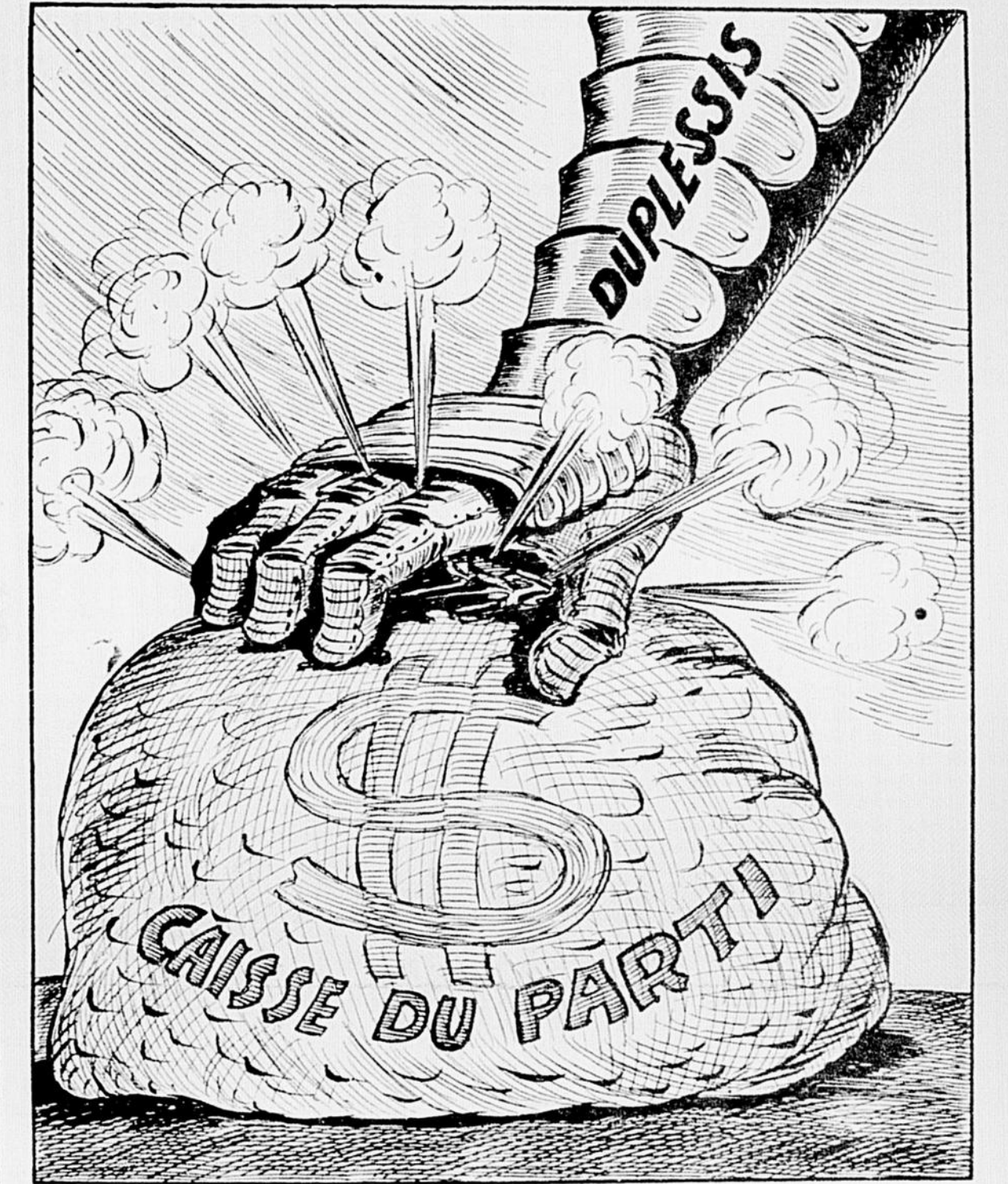
Si les camions chargés de "liquides" ne réussissent pas, un monsieur bourré d'arguments solides exerçait son irrésistible influence sous le signe du dollar. Il produisait à l'occasion, selon le degré d'intelligence de l'électeur un "petit" cinq ou un "petit" dix.

Bref, cette crapuleuse élection de Saint-Louis aura ceci de bon, que, par ses excès, elle induira le public à réclamer une expression populaire moins honteuse, si la démocratie doit continuer d'exister et ne pas être une simple farce.

M. Duplessis nous avait promis mieux que ses adversaires. Il nous donne pire. Assez de ces cochonneries!

SCRUTATOR.

### LA SUPRÊME CAISSE ÉLECTORALE



MAURICE LE GOBLET — La caisse électorale. Messieurs et Dames, il n'y a que ça et les "télégraphes" pour remporter les élections. J'en sais quelque chose, moi qui viens d'en gagner deux grâce à ces deux interventions providentielles.



COUPS DE MARTEAU

Ce M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, venu ici sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, paraît plutôt avoir été envoyé par le sénor Franco, car ses conférences ne respirent pas un mince enthousiasme envers l'aspirant-dictateur espagnol. M. Fay ne s'est guère gêné pour fulminer contre M. André Malraux, placé de l'autre côté de la barricade; mais au moins M. André Malraux est allé combattre pour ses "idées", au risque de se faire casser la g... tandis que M. Bernard Fay se sert de cette même g... afin de récolter ici de gros sous à même la jobardise canadienne-française.

### EH OUI, CET ADHÉMAR-DEUX VOULAIT ÊTRE MINISTRE!

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

Québec, 5. — M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, est venu ces jours derniers adresser une requête extraordinaire à M. Duplessis. C'était tout simplement d'être nommé ministre de la Voirie en lieu et place de M. F.-J. Leduc.

—Qu'est-ce que tu as fait, s'enquit le Mauricien, pour être nommé chef de ce département?

—J'ai défendu les intérêts du parti à Montréal.

—Eh bien! je ne trouve pas que tu les a défendus avec assez de succès, puisque les principaux ennuis qui me viennent de Montréal sont de l'hôtel-de-ville. Bats-moi encore une fois Camillien Houde, et tu seras ministre, répartit le Mauricien.

FRERE JACQUES.

### LES CAGOULARDS PRÊTS À LA GUERRE DES MICROBES

Les fascistes du C. S. A. R., en France, voulaient la déchaîner comme accompagnement de la guerre civile. — Révélations extraordinaires.

A mesure que les révélations se suivent sur les activités des fascistes en France, dans le but de renverser la République et de lui substituer une dictature ou la royauté, on en apprend de belles. De même qu'en Italie et en Allemagne, les "puts" ne reculaient devant rien, pas même la mort, pour faire triompher leur cause. Voici l'un des épisodes de l'enquête tenue sur les activités des cagoulards, car on sait qu'ils se recrutaient de sacs percés à l'instar des Klanistes américains, afin de mieux dissimuler leurs agissements:

Dans la première quinzaine de janvier 1938, un témoin faisait à la Sûreté un extraordinaire récit:

"J'ai appartenu au C.S.A.R. (Comité Secret d'Action Révolutionnaire) durant quelques semaines. Un de mes compagnons, qu'on appelait seulement "l'ingénieur", me déclara un jour que j'avais une grande mission à accomplir. Il s'agissait de supprimer un traître à l'organisation, nommé Sallé employé à la compagnie d'assurances la Préserveatrice. Ayant prêté serment, je n'osai d'abord refuser. (Suite à la page 2)

CETTE FAMILLE ROYALE DE BELGIQUE JOUE DE MALHEUR

A partir de l'impératrice Charlotte du Mexique jusqu'à la reine Astrid, ce fut une succession de catastrophes. — Hommage de la France au Roi-Soldat.

A l'occasion du dévoilement de la statue du roi Albert Ier, de Belgique, à Paris, la presse française a rappelé que la fatalité s'était acharnée sur cette famille royale de Belgique, si digne de sympathies à tous égards.

Queretaro! Mayerling! La princesse Louise de Belgique, Marche-les-Dames et finalement la dernière tragédie au bord du lac des Quatre-Cantons. Que de drames! Que de fantômes! Évoquant malgré nous cette statue du Roi-Soldat pour lequel les Français n'auront jamais trop de reconnaissance.

L'IMPERATRICE CHARLOTTE

C'est la fatalité qui voulut que Marie-Charlotte de Belgique, fille de Léopold Ier et de Louise d'Orléans, épousât son beau prince charmant, l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur François-Joseph. Pour lui, elle avait refusé le roi de Portugal, puis le prince héritier de Saxe. Dès lors, sa cruelle destinée allait s'accomplir.

Après les mois heureux de Miramar, ce fut le départ pour Mexico où Napoléon III avait offert un trône impérial au jeune époux. On sait le drame mexicain: Maximilien a aux abois laissa partir sa femme pour réclamer du secours à l'empereur des Français qui éconduisit la suppliante.

Après Queretaro où Maximilien d'été tomba sous les balles d'un peloton d'exécution, l'impératrice Charlotte avait perdu la raison. A Laeken où on l'avait tout d'abord transportée, elle avait mis au monde un fils qui lui fut aussitôt enlevé et qui depuis... En 1867, on l'avait ramené en Belgique pour l'installer au château de Tervuren. Là encore, le destin devait s'acharner sur elle: un incendie détruisit le château et ce fut tout juste si l'on put la sauver.

La résidence du Bochout, près de Bruxelles, fut alors la retraite de cette pauvre démentie et elle y vécut, inconsciente, pendant que les troupes allemandes occupaient la Belgique. Le 16 janvier 1927, soixante ans après le drame qui l'avait fait veuve, l'impératrice Charlotte achevait sa lamentable existence.

LA CRUELLE DESTINEE DES ENFANTS DE LEOPOLD II

Durant son long règne qui dura quarante années, Léopold II devait faire de la Belgique un royaume fort riche, grâce à l'empire du Congo qu'il avait créé et qu'il lui avait donné. Mais ce grand roi devait être tragiquement frappé dans sa descendance. De son mariage avec Marie-Henriette, archiduchesse d'Autriche, il n'avait eu qu'un fils, le comte de Hainaut appelé à lui succéder sur le trône. Cet enfant devait mourir prématurément en 1869 à l'âge de 10 ans, ce qui laissait la succession du trône de Belgique au comte Philippe de Flandre, frère cadet du roi, et plus tard au fils aîné de celui-ci, le prince Baudouin, lequel ne devait pas échapper à la tragédie destinée à la famille. Léopold II eut en outre trois filles. Navrante fut la vie de l'aînée, Louise, et presque aussi cruelle celle de Stéphanie qui, sans le drame de Mayerling aurait dû céindre la couronne impériale d'Autriche-Hongrie. Quant à la cadette, la princesse Clémentine, le bonheur semblait lui être enfin venu après qu'elle eut épousé le prince Victor-Napoléon, mais celui-ci la laissa veuve après quelques années de mariage.

LE MARTYRE DE LOUISE DE BELGIQUE

Durant sept ans, la fille aînée de Léopold II fut enterrée vivante dans une maison d'aliénés. Folle par raison d'État! telle avait été la destinée de cette infortunée princesse qui, à peine âgée de 17 ans avait été mariée à son cousin Philippe de Saxe-Cobourg Gotha, un soldat qui, dès les premiers mois de mariage, la craquait et la traitait nue à ses compagnons de débauche. Elle avait 37 ans, lorsqu'elle rencontra le comte Geza Mettachim qui se dévoua à elle, corps et âme. Ne voulant pas renoncer au futur héritage du roi des Belges, Philippe de Cobourg, pour ne pas divorcer, résolut de faire passer sa femme pour folle. Tout d'abord, il lui arracha ses enfants avant de la faire enlever par des policiers et enfermer dans une maison de fous, près de Vienne, tandis que Mettachim était condamné à six ans de forte-

resse sous l'inculpation d'avoir falsifié la signature de la princesse. Réhabilité Mettachim avait réussi à arracher la princesse à ses géoliers. Mais, dès lors, ce fut un nouveau calvaire. Reniée par son père et par ses enfants, dépourvue par les usuriers, chassée de partout pendant la guerre, Louise de Belgique connut d'abord la gêne, puis la misère. En février 1923, Mettachim mourait entre ses bras à Baden, près de Vienne, puis fut conduit à la fosse commune. Un peu plus tard, celle que le peuple belge avait appelé: "Notre bonne princesse Louise" expirait, abandonnée de tous, dans un galetas d'hôtel de Wiesbaden où elle n'était plus que "Madame Louise, chambre 317". Elle avait 76 ans!

LE CALVAIRE DE L'ARCHIDUCHESSA STEPHANIE

Deuxième fille du roi Léopold II, Stéphanie de Belgique avait épousé à Vienne, en 1881, l'archiduc Rodolphe de Habsbourg, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, qu'elle n'avait jamais vu auparavant. Elle avait alors 17 ans.

Rodolphe, bien qu'esprit cultivé, était un piètre époux. Entre lui et sa femme, la vie conjugale fut "purement superficielle que l'on ne pouvait même pas nommer amitié, qui était tout au plus une camaraderie", ainsi que l'a écrit l'archiduchesse Stéphanie elle-même.

Le 29 janvier 1889, ce fut le dénouement tragique. Dans le pavillon de chasse de Mayerling, on avait trouvé Rodolphe et sa maîtresse, Marie Vetsera, ayant chacun la tête trouée d'une balle. Veuve à 24 ans, l'archiduchesse Stéphanie fut contrainte, pour des raisons d'étiquette et de prestige, à demeurer en Autriche. Elle y but le calice jusqu'à la lie. Ce n'est qu'en 1900, qu'elle épousa le comte Lonyay. Et, comme à sa sœur Louise, le roi Léopold II ne devait pas lui pardonner cette mésalliance, pourtant honorable. Elle ne le revit que sur son lit de mort.

Mère, elle ne fut guère plus heureuse qu'elle l'avait été comme épouse: sa fille, jadis princesse de Windick-Graetz, est surnommée aujourd'hui "l'archiduchesse rouge".

LA MORT PREMATUREE DU PRINCE BAUDOIN

Autant son frère cadet Albert était grave et profond des sa prime jeunesse, autant le prince Baudouin était débordant de gaieté et de vie. Le peuple l'aimait. Son oncle Léopold II le préférait, et l'avait mis au courant des affaires de l'Etat, puisqu'il était appelé à lui succéder. Non seulement la mort subite de ce jeune prince fauché dans sa vingt-deuxième année fut un deuil national, mais elle suscita dans le peuple une légende qui résiste encore à tous les démentis officiels. Rien n'a pu complètement chasser chez certains la conviction que le neveu de Léopold II était mort dans des circonstances rappelant la fin de Rodolphe de Habsbourg. Le bruit d'un accident de chasse avait été envisagé, mais on parla surtout d'un scandale de cour dans une jolie femme aurait été l'origine. Provoqué par le prince de Ligne, le prince héritier aurait été tué en duel. Cependant, il est prouvé qu'au début de 1891, Baudouin ayant pris froid, avait négligé de se soigner. Le 19 janvier il avait été pris de fièvre et le lendemain, les médecins diagnostiquaient une congestion pulmonaire qui se compliquait d'une congestion aux reins, puis d'une péricardite. Le 22 janvier 1891, le prince Baudouin rendait le dernier soupir et son frère Albert, âgé de 16 ans, devenait l'héritier présomptif.

LA MORT TRAGIQUE DU ROI-CHEVALIER

Avec quelle stupeur le monde entier n'avait-il pas appris, le 20 février 1934, que le roi Albert Ier s'était tué la veille en tombant dans un ravin, alors qu'il faisait seul l'escalade des rochers très abrupts, sur les bords de la Meuse, à Marche-les-Dames, près de Namur. Ce deuil qui s'abattait, effroyable comme une catastrophe, sur la famille royale de Belgique avait en même temps frappé tous les Belges comme une calamité nationale. On se rappelle encore comment fut découvert le cadavre du souverain qui, alpiniste exercé, avait voulu refaire en solitaire l'escalade des Petites Aiguilles, qu'il avait déjà faite l'année précédente. Comme on ne l'avait pas vu revenir au



"Fête de l'Armistice, le 11 novembre. Donnez un peu plus pour votre coquelicot cette année".

"C'est gênant, tant de chandelles." "Tu n'en tiendrais pas compte si c'était des Sweet Caporal."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

LES CAGOUARDS PRÊTS À LA GUERRE DES MICROBES

(Suite de la page 1)

"C'est simple, me dit l'ingénieur. Tu l'arrangeras pour emmener Sallé au café et tu verseras dans sa consommation le contenu d'un tube qui te sera remis. Ce tube contient des bacilles typhiques. Le traître n'aura plus que quatre jours à vivre".

Et le témoin poursuivait en ces termes son effarant récit: "Quelques jours après, l'ingénieur me remit en effet le tube, ainsi qu'un flacon d'éther pour me désinfecter les mains après l'opération que j'allais accomplir."

"Je fus alors mis en rapport avec un adhérent de la Société secrète nommé Billecocq. Il était chargé de me faire rencontrer Sallé, la victime désignée. Il me conduisit en effet rue de Londres, devant l'immeuble de la Préservatrice. Il m'avait remis un insigne des Volontaires nationaux pour me faciliter la prise de contact avec Sallé. Il m'avait remis aussi un révolver et des cartouches."

L'ingénieur est bientôt identifié. Il s'agit de Henri Roidot. On court à son domicile; l'homme est en fuite depuis le mardi 11 janvier où la presse annonçait que les auteurs des attentats de l'Étoile étaient découverts.

Tout un laboratoire de chimie bactériologique était installé chez Roidot.

Il ne restait qu'à retrouver le terroriste. Au moment où ces notes sont rédigées, le sinistre personnage nargue toujours les policiers.

Quant aux autres acteurs de l'affaire des microbes, ils furent au contraire tous retrouvés: Sauvage à la prison de Poissy où il purgeait une peine; Sallé, "la victime", dans un sanatorium de Haute-Savoie.

"J'ai toujours ignoré, dit-il, le danger que j'avais couru. Mais je comprends fort bien les choses maintenant... J'avais adhéré au C.S.A.R., puis j'avais quitté, sur les conseils d'un de mes amis du P.S.F. A ce moment, j'avais été menacé par mes compagnons du C.S.A.R. J'ai même reçu des lettres de menaces. Dans l'une on me disait: "Tu te réveilleras un jour avec un porte-manteau dans le dos.""

Ainsi s'éclaircit toute l'histoire. Un fait nouveau allait préciser l'atroce responsabilité de Roidot et du C.S.A.R.

A l'occasion de l'examen du tube dont nous avons parlé, le Dr. Kling se mit en rapport avec l'Institut Pasteur et un incident bizarre revint à la mémoire des collaborateurs de cet établissement. En mars 1937, un individu s'était présenté à eux, porteur de bons de l'hôpital de la Pitié, pour demander qu'on lui livrât des souches de bacilles de deux espèces, particulièrement redoutables.

Étonnés, les assistants du chef de service (qui était absent) remirent au porteur des souches de cultures très altérées, se disant que si la Pitié avait vraiment besoin de souches actives, elle ferait une réclamation.

Quelques jours après, l'individu reparut. On lui refusa toute livraison et l'Institut Pasteur se mit en rapport avec l'hôpital de la Pitié: "Jamais nous n'avons rien réclamé," fit savoir celui-ci.

C'est en vain qu'on attendit une troisième visite de l'imposeur pour l'appréhender: il ne reparut plus!

Telle est l'histoire qui revient à l'esprit des collaborateurs de l'Institut. La police agit alors l'idée de comparer les faux bons remis par le visiteur de mars 1937 avec les

lettres tapées sur la machine à écrire de Roidot, saisie à son domicile: les faux bons avaient été tapés sur cette même machine!

Ainsi se confirmait l'activité effroyable du chimiste du C.S.A.R.

La bombe, le poignard, le révolver, les bacilles, telles sont les armes par lesquelles la Cagoule espérait triompher et imposer à la France le régime abject de la dictature fasciste.

Se peut-il que des Français aient formé un plan si criminel et élaboré des méthodes d'une barbarie si raffinée? Il faut bien se rendre à l'évidence. Mais au surplus, il nous reste à montrer que la Cagoule trouvait inspiration et aide à l'étranger. Ce qui sera facile.

Fernand FONTENAY

OUI, JE MANGEAI MA FILLE !

Confession d'une négresse de la Guinée française, qui proclame avec orgueil qu'elle appartient à la "société secrète" des Sorciers-Panthères — Cannibalisme dans la jungle.

La minute du procès que nous publions ci-après provient des papiers laissés par un fonctionnaire président de tribunal dans un village de la Guinée (Afrique Occidentale Française).

Ce document très rare, se suffit à lui-même, sans qu'on soit tenté d'expliquer des crimes qui passent l'entendement. A intervalles assez rapprochés, des hommes, des femmes, des enfants disparaissaient dans la région de Kankan, sans laisser de traces. Un jour on rapporta devant le bureau de l'administration le corps d'une jeune fille de douze ans, Domakono Touré, tuée la veille alors qu'elle se rendait chez sa sœur aimée. La carotide avait été tranchée d'un coup de couteau.

L'administrateur décida d'envoyer à la recherche des coupables le chef de canton, nommé Seyni Touré, un homme sûr, auquel on promit par surcroît une forte récompense. Seyni Touré, aidé de quelques gens à lui, parvint au bout de peu de jours à ramener cinq hommes et quatre femmes, qui tous reconnurent qu'ils étaient des sorciers-panthères.

CR I DANS LA NUIT Le premier des sorciers qu'interrogea le président s'appelait Kaba.

Lors de votre interrogatoire d'identité, vous avez reconnu vous être livré à des pratiques de sorcellerie suivies d'assassinat et d'anthropophagie. Vous avez avoué que vous avez mangé la chair de trois personnes. Qu'avez-vous à dire?

R.— J'ai mangé Namina, femme du Kaba, venue récolter son riz à Kassoula, voilà huit ans environ, et Bourama, homme serviteur. La troisième victime est la jeune Domakono Touré. Mais celle-là, nous ne l'avons pas mangée.

R.— Pourquoi ne l'avez-vous pas mangée? R.— Nous l'avons tuée quand le soleil était rouge. Nous étions cachés près d'un arbre. loin du sentier. Domakono Touré est passée et elle a pénétré dans la brousse. Nous nous sommes jetés sur elle. Elle a poussé un seul cri. Alors des gens sont venus.

D.— Combien étiez-vous de sorciers? R.— Sept. (Suit l'énumération des coupables.)

D.— Vous accusez donc Finé Bangouara, femme de Fassaly, inculpé comme vous, d'avoir participé à l'assassinat de Domakono Touré? R.— Oui.

On introduit alors la nommée Finé Bangouara. D.— (A Kaba.) Qui de vous a donné le coup de couteau à Domakono Touré? R.— C'est Mâ Touré qui est venue nous chercher en disant qu'elle voulait tuer et manger Domakono Touré. C'est elle qui lui a porté le coup de couteau.

D.— Vous me surprenez. J'ai entendu dire par d'autres sorciers que seuls les hommes revêtent la peau de panthère magique et ont le droit de frapper avec le couteau.

R.— En général oui, c'est un homme qui égorge. Mais pour Domakono Touré, c'est Mâ Touré qui a frappé.

D.— Vous avez déclaré avoir mangé la nommée Namina et le nommé Bourama, voilà huit ans. Et jusqu'à l'assassinat de Domakono Touré, il y a vingt jours environ, vous prétendez n'avoir mangé personne? J'ai peine à le croire.

UN SANGLANTE CREDIT R.— Je vais vous expliquer: "La sorcellerie repose sur le crédit". Quand on a mangé une personne désignée par d'autres sorciers, ceux-ci ont un crédit sur vous. Et quand ils le réclament, il faut payer. J'avais

le tribunal condamné: "Kaba, Saidou Soumah No 2, Bokary Soumah, les femmes Mâ Touré, N'Coah, Tardoré, Boura Konté, Kankou Camara à la peine de mort."

"Dit, en ce qui concerne la femme N'Coah Taroaré, qui se prétend enceinte de quatre mois, que la sentence ne sera exécutée qu'après l'accouchement".

René CHAMBRILLAC

HITLER EST-IL SINCERE ?

Pour la force des choses, l'Allemagne est lancée sur la route de l'unification européenne — Et toutes les déclarations du Führer n'y changeront rien.

"La région des Sudètes représente ma dernière revendication territoriale", déclara à plusieurs reprises le Führer dans son fameux discours du 26 septembre. Et bien des gens invoquent déjà cette promesse pour excuser leur propension à revenir à la "douceur de vivre", à oublier l'alerte de septembre, à recommencer le petit train-train de nos querelles sans grandeur et de nos luttes partisans.

Mais ce n'est pas tout. Les régions des Sudètes, en revenant à l'Allemagne (revenir n'est d'ailleurs pas exact, puisqu'elles n'avaient jamais appartenu au Reich), ne lui apportent pas seulement près de trois millions et demi de sujets et un nombre proportionnel de soldats nouveaux: elles lui apportent également des richesses considérables. Des industries de l'argile de potier, de porcelaine, de verreries dont l'importance internationale est considérable; des usines de textile; des centres importants de produits chimiques, de grande importance militaire, etc., etc.

Les richesses minières ont plus d'importance encore: gisements de lignite et de houille, les mines du pays des Sudètes commandent la plupart des industries tchèques.

Leur conquête par le Reich n'aura donc pas seulement pour résultat d'augmenter le potentiel productif de la Grande-Allemagne, mais aussi de fournir à celle-ci un moyen de pression considérable sur l'Etat tchécoslovaque mutilé.

FORCE D'EXPANSION Les immenses entreprises de métallurgie tchèques, dont l'importance est de tout premier plan (importance économique et importance militaire) devront désormais subir une double servitude: elles dépendront du Reich en ce qui concerne une grande partie des matières premières qu'elles emploient, elles tombent sous le contrôle du Reich en ce qui concerne une grande partie de leurs exportations.

Comme l'Allemagne n'a plus rien à demander à Prague (Hitler n'a nullement l'intention d'annexer des territoires peuplés par une autre "race"), et comme le Führer a prouvé qu'il savait manoeuvrer, il ne faut pas être grand clerc pour prévoir qu'une fois l'amertume de la défaite resorbée (mais cette amertume ne se fera-t-elle pas sentir davantage encore à l'égard des "allies" franco-britanniques, qu'à l'égard de Berlin?), le Reich cherchera à entraîner le nouvel Etat tchécoslovaque dans son orbite. On a peine à voir comment cet Etat, économiquement déséquilibré, pourrait songer à résister à la pression et aux sollicitations de son voisin...

LE VERDICT Un certain nombre d'inculpés nient énergiquement les crimes dont on les accuse. Ils sont probablement victimes de dénonciations calomnieuses.

LE VERDICT "Attendu que la coutume formant la règle dans le pays, non contraire à notre civilisation, punit ces faits de mort lorsqu'ils sont avoués."

"Attendu que les inculpés avouent avec cynisme ces crimes atroces qui ne comportent aucune pitié, surtout si l'on tient compte qu'ils sont commis dans une région civilisée de la Guinée française, où nous sommes établis depuis longtemps, etc..."

"Le tribunal condamne: — Kaba, Saidou Soumah No 2, Bokary Soumah, les femmes Mâ Touré, N'Coah, Tardoré, Boura Konté, Kankou Camara à la peine de mort."

"Dit, en ce qui concerne la femme N'Coah Taroaré, qui se prétend enceinte de quatre mois, que la sentence ne sera exécutée qu'après l'accouchement".

René CHAMBRILLAC

Fernand FONTENAY

René CHAMBRILLAC

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 1er novembre 1938.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclairer de Montréal Limitée", 1725, rue Saint-Denis.



# Les Siamois Duplessis et Franceschini

## M. PETER BERCOVITCH LE SEUL CANDIDAT DANS CARTIER

Aucune autre candidature ne pourrait être sérieuse — Il a des droits acquis — Sa correspondance avec sir Wilfrid Laurier — Brillante carrière à Québec sans récompense adéquate.

La récente lutte provinciale dans Saint-Louis a fait oublier qu'une élection fédérale devait avoir lieu dans Cartier, et pas plus tard que le 14 novembre. La mise en nomination des candidats est fixée pour lundi, le 7 novembre.

Jusqu'ici, une seule candidature est en vue, celle de M. Peter Bercovitich, C. R., qui a démissionné dans Saint-Louis, afin de remplacer feu S.-W. Jacobs à Ottawa. On parle aussi d'un ancien fonctionnaire fédéral, M. Lemieux, noble inconnu dont la candidature ne paraît pas très sérieuse; mais ce monsieur serait poussé de l'avant par des tireurs de ficelles qui s'imaginent que dès qu'il y a élection, une mine d'or vient évidemment de surgir.

Pendant les 22 années qu'il représenta Saint-Louis à la Législature, M. Bercovitich y joua un rôle très brillant. Il aurait été nommé ministre dans le cabinet Taschereau, au poste de trésorier provincial, sans certains appels aux préjugés de race que le gouvernement d'alors — et des événements récents en ont

## QUEL SCRUPULEUX, CE M. LARAMÉE!

Il sort des "retraites fermées" pour se livrer au massacre des films. — "Pas de femmes" à l'écran.

Nous recevons d'un habitué du cinéma cette lettre que nous enregistrons sous commentaires, les croyant superflus.

Montréal, 3 nov. 1938  
M. le directeur,  
de "L'Autorité"

Lorsque M. Arthur Laramée, avocat sans beaucoup de causes et organisateur de "retraites fermées" fut nommé président du bureau de censure cinématographique, plusieurs se dirent que nous ne verrions certes bientôt plus de films intacts dans cette province que M. Duplessis, cédant à l'envie, voudrait rendre aussi virgine que lui-même. Du temps de M. Eugène Baulac, prédécesseur de M. Laramée, le censeur ne se gênait pas de couper les films, et souvent il fallait un assez grand effort cérébral pour relier ensemble les morceaux qui restaient. Mais depuis que M. Laramée a la haute main sur la moralité de la pellicule, inutile d'essayer de comprendre où l'auteur veut en venir; c'est tout à fait impossible.

Ainsi, lundi soir, j'étais au Saint-Denis pour voir et entendre "Aloha, le chant des îles". Or, je n'ai pas vu d'Aloha et le chant des îles ne m'est parvenu que par bribes. La pitoyable Arletty, que l'on annonçait partout comme le clou de la pièce, n'y a même pas montré le bout de son nez, que l'on dit très espiègle L'impitoyable M. Laramée avait tout simplement supprimé Arletty. Sans doute l'avait-il trouvée trop peu habillée, la scène se déroulant dans une île de la Polynésie, où les naturelles ne portent pas en été des fourrures aussi bien fournies que nos coquettes. La censure des films français, tout spécialement, est devenue tellement rigide que les représentations ressemblent plutôt à des énigmes, des rebuts, des casse-tête chinois qu'à de véritables films.

Cela ne veut pas dire que, sous l'influence de M. Arthur Laramée, organisateur de "retraites fermées", les films anglais ne se ressentent pas aussi des coups de ciseaux d'Anastasia. Ceux qui ont vu le grand film "Marie-Antoinette", annoncé à formidable coup de timbale, en sont revenus un peu désenchantés et sans savoir pourquoi. Eh bien, ce pourquoi, je vais le leur expliquer. Toute la pièce reposait sur la grande scène où le comte de Fersen fait sa déclaration et où Marie-Antoinette oublie qu'elle est l'épouse d'un mari royal mais imbécile pour devenir une simple amoureuse. Sous l'impulsion irrésistible de M. Laramée, cette scène a été tout simplement supprimée. En fait-il conclure que dorénavant, au cinéma, il ne sera plus permis à aucune épouse légitime d'entendre des mots d'amour, ou que M. Laramée, protégé du "Devoir" et comme ce "bon journal" ar-

loyaliste, ait supprimé la scène tout simplement parce qu'une reine ne saurait faiblir bien que l'histoire nous offre d'innombrables exemples de semblables défaillances? Eh oui, sachez-vous M. le directeur, qu'on prétend même que cette campagne en faveur de l'admission des enfants au cinéma, lancée à Québec, aurait tout simplement pour but de contraindre les propriétaires de cinémas, si l'enfance en retrouve l'accès, à n'offrir que des films dépourvus de toute sentimentalité, enfin des films purement éducatifs? Et l'on ramènera ainsi la population canadienne-française à "l'enfance" d'où semble-t-on croire, elle n'aurait jamais dû sortir. Bien entendu, pour les films anglais on fera des exceptions, les anglophones étaient moins "moultos nationaux" que leurs concitoyens.

Nous devons donc nous régaler, dans un proche avenir, des contes filmés du Chanoine Schmidt, genre "Bon Fridolin et Méchant Thierry". Et encore le bon chanoine n'échappera-t-il pas entièrement à l'index car n'a-t-il pas exalté la femme, cet être que MM. Duplessis et Laramée craignent "comme le diable", dans "Geneviève de Brabant"?

Votre bien dévoué  
Soesthène.

## MYSTÉRIEUX ACHAT D'ASPHALTE QUI COUTE À LA PROVINCE EN SURPLUS \$40,000 — POURQUOI CET ITALO-ONTARIEN PEUT-IL FAIRE ICI CE QU'IL VEUT? — EST-CE QUE LA ROUTE DE SAINTE-AGATHE SE DÉSAGRÉGERA AVANT D'ÊTRE TERMINÉE?

QUEBEC, 5 — On se demande quel peut bien être le secret de Vincenzo, alias James, alias Jim Franceschini, Italien de Toronto, présumé avoir eu des rapports intimes avec "Al" Capone, pour emberlificoter à plaisir notre premier ministre, Maurice Le Goblet Duplessis, l'homme qui se vante que personne ne peut "l'emplir".

Des soumissions avaient été demandées pour 45,000 tonnes d'asphalte, destinées à la route allant du pont Plessis-Belair à Saint-Jérôme. Tout allait bien jusque-là.

Le plus bas soumissionnaire fut malheureusement un Canadien français, qui demandait \$4.10 la tonne. Est-il vrai que d'après un ordre formel de M. Duplessis, le contrat fut octroyé au signor Franceschini pour \$5.05 la tonne, soit une charge additionnelle de plus de \$10,000 pour la Province? Où est allé cet argent, car il serait naïf de supposer que Franceschini n'a obtenu ce contrat que pour ses beaux yeux?

Cet entrepreneur passe ici, à Québec, pour être un prédestiné. On croit qu'il doit faire de fréquents pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré, car il obtient tout ce qu'il veut. C'est ainsi qu'il a décroché à peu près les tiers des contrats de routes, sans soumissions, et qu'il est à peu près le seul à avoir presque entièrement été payé, alors que les autres, les bons Canayens, outre d'avoir vu la suspension de leurs travaux, attendent encore, avec des dents longues comme des fusils de chasse, le paiement des travaux exécutés.

"JIM" SERAIT EXCESSIVEMENT "LARGE"  
Chacun sait que le signor Franceschini a été chaudement recommandé à M. Duplessis par M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, mais cela ne suffirait pas à faire traiter comme un coq-en-pâte cet étranger, dont la réputation, tant dans le Québec que dans l'Ontario, n'est pas des meilleures, à ce qu'on dit.

Il doit y avoir quelque chose de supérieur à cela, et l'on attribue, ici, à Québec, l'énorme influence du signor Franceschini dans certains cercles locaux au fait qu'il a toujours les mains pleines d'argent, et qu'il ne dédaigne pas de souscrire à la caisse électorale de même qu'à des caisses particulières. Informations prises à Montréal, où il a exécuté d'importants travaux sous le nom de Quebec Paving Company, il appert que le dénommé "Jim" fut très large envers tous ceux dont il brigua la protection. Est-ce vrai?

LES ENTREPRENEURS RIVAUX RAGENT  
Les entrepreneurs canadiens-français particulièrement n'ont pas été longs à saisir cet été que Franceschini absorbait à lui seul les deux-tiers des travaux routiers exécutés par le gouvernement provincial et qu'il était de même le seul à être payé au fur et à mesure, alors que les autres entrepreneurs, soit défaut de contrats, soit défaut d'être payés pour travaux exécutés, sont en faillite ou près de l'être.

Franceschini n'a pas encore terminé cette route de Sainte-Agathe dont il a obtenu le contrat sans soumission, que celle-ci, paraît-il, est en train de se fendiller, de s'effriter comme du plâtre. Est-ce que le signor Vincenzo, alias James, alias Jim Franceschini n'aurait pas suivi à la lettre les spécifications? Est-ce que cela lui serait déjà arrivé dans d'autres entreprises? Voici ce qu'il serait intéressant de faire établir par une enquête approfondie.

## UN SCANDALE INOUI DANS NOTRE MINISTÈRE D'HYGIÈNE

L'Hon. A.-H. Paquette en est la cause — Notre population rurale à la merci d'une épidémie — Coulage d'un million.

QUEBEC, 5 — Savez-vous que le Ministère d'Hygiène, sous la direction de M. Albin Paquette, médecin et secrétaire provincial, a été et est encore dans une pénurie d'argent complète? Les médecins et les infirmières, employés dans ce département, qui touchent des salaires variant entre \$1,000 et \$3,500 par année, n'ont pas été congédiés. Ils ont donc continué à recevoir des sommes assez importantes du gouvernement duplessiste pour se tourner les pouces et s'offrir de belles vacances. En effet, afin d'économiser, M. Paquette a décidé de supprimer toutes les activités de ce service.

En temps ordinaire, le personnel de ce comité a charge d'aller visiter les campagnes pour prémunir les gens contre les maladies et épidémies de toutes sortes. Vu que l'argent manquait dans la caisse pour payer toutes les dépenses que nécessitent de tels déplacements: frais d'automobiles, d'hôtels, de médicaments, de vaccins, de sérums, etc., notre secrétaire provincial a décréto qu'en attendant des jours meilleurs, ses employés chômeraient, mais qu'ils recevraient leurs chèques comme d'habitude.

Si demain, un fléau s'abattait sur la province de Québec, quels moyens de protection aurions-nous à notre disposition? De plus, ce ministère se compose d'à peu près 30 unités sanitaires composées comme suit: 1 directeur; 4 infirmières et 1 inspecteur. Ce qui veut dire que l'hon. Albin Paquette a réussi le tour de force de jeter par les fenêtres, la somme approximative de \$1,000,000.00, et cela en moins de six mois.

## L'ANGLETERRE SE SERVIRA DES AVEUGLES EN CAS DE RAIDS

LONDRES, 4 — Ces jours derniers, au cours des essais en vue de la défense antiaérienne en Angleterre, une part active fut donnée aux aveugles et leur rôle s'avéra précieux. En effet, leur pouvoir de concentration et l'extrême sensibilité de leur ouïe leur faisaient déceler les avions assez rapidement pour que les précautions utiles fussent prises. Pauvres et précieux aveugles! On aura tout vu lorsque nous apprendrons un jour que les infirmes sont devenus les principaux agents de la défense nationale.

## François-Poncet

Un grand ambassadeur français — Celui qui réussit à amadouer le Führer—"Hitler, fils naturel de Jeanne d'Arc et de Charlie Chaplin".

Port avantageux, monstache de gendarme et sourire vanillé longtemps il fut le type même du beau gars 1910. Mais il a fini par se mettre au goût du jour et peut désormais figurer en n'importe quel salon sans avoir l'air d'être venu pour la bonne...

Il sait s'habiller, offrir des cigarettes aux messieurs, tourner des madrigaux aux dames et, éventuellement, poser avec une certaine allure pour les photographes... En se garnissant, son ventre a pris de l'importance. En se dégarant, son crâne a pris de la noblesse. Et il y a, au fond de ses yeux pointus, une lueur rassurante de finesse et de sagacité...

Il est né à Provins, en Seine-et-Marne, le 13 juin 1887. Mais c'est à Paris qu'il fut élevé. M. Henri François-Poncet, son père, était conseiller à la Cour d'appel...

Il publie plusieurs ouvrages remarquables, et d'ailleurs remarquables, résultant de sa spécialisation: Les affinités électives de Goethe (1910). Ce que pense la jeunesse allemande (1913), etc... Il publie en outre de considérables séries d'articles en divers journaux, à l'Opinion, en particulier.

Survient la guerre, qu'il termine avec la croix et le ruban, ses connaissances ayant été mises à profit par le Quai d'Orsay. Il évolue de France en Suisse, chargé par M. Berthelot de délicates et parfois dangereuses missions. Ainsi prend-il déjà part aux choses de la diplomatie et de la vie publique...

La guerre finie — les services qu'a rendus ayant été réels — on ne le lâche plus. Il va, en 1919, à la Mission Internationale Economique des Etats-Unis... Ses préoccupations, dès lors, prennent un autre tour. En 1920, il fonde le Centre d'Etudes et d'Informations Economiques. En 1921, il publie un nouvel ouvrage, bien différent des précédents: La France et les 8 heures. Il part, ensuite, pour Gènes, en tant que membre de la délégation française. Et au retour, il donne un copieux ouvrage sur ladite Conférence.

C'est le 21 août 1931 que le gouvernement Laval — M. Gignoux lui succédant à l'Economie nationale — le dépêche à Berlin, selon la formule, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il devait y rester jusqu'au 13 de ce mois-ci, on le sait, jusqu'à sa nomination à Rome, assistant, de l'hôtel de Parizer Platz à la transformation de l'Allemagne républicaine de Brüning en Allemagne militaire de Schleicher, puis en Allemagne nazist d'Adolf Hitler... Bien des événements se sont produits, là-bas, et bien des ministres des Affaires étrangères se sont succédés, ici, de Briand à Bonnet, en passant par Laval, Tardieu, Herriot, Paul-Boncour, Daladier, Flandin, Delbos... Lui n'a pas bougé, symbolisant peut-être, par sa permanence, la continuité de notre unique voeu au travers de dix ministres: la Paix... La Paix qu'il aura glorieusement servie, sous l'impulsion de M. Georges Bonnet, lorsqu'il eut à soumettre au chancelier Hitler le plan qui prépara les voies de Munich...

M. François Poncet ne manque pas d'esprit.

"Hitler, aurait-il dit un jour est le fils naturel de Jeanne d'Arc et de Charlie Chaplin..." "Le mot fit le tour de Berlin. Et, dame..."

Alors, n'est-ce pas? Souhaitons qu'il ait tout de même un peu moins d'esprit à Rome qu'à Berlin.

LE FURET

## "LE JOURNALISTE"

Il nous fait plaisir de saluer la venue au monde ou plutôt la résurrection d'un confrère, le "Journaliste", revue mensuelle dont le directeur, M. J.-E. L'Archevêque est bien connu dans les cercles journalistiques. Rédigé avec beaucoup de brio, le "Journaliste" ne saurait faire autrement que de réussir, malgré les aspersiones que son apparition lui a values dans certains milieux. Nous souhaitons donc au confrère: Longue vie et prospérité!

### GARAGE MOTORDROME

Le plus grand en ville. Construit à l'épreuve du feu. Angle rues Sherbrooke Est et Sanguinet — LA. 7400

### REMISAGE D'HIVER \$3.50

CHAUFFE par mois

## FAIRE DE L'HÔTEL WINDSOR SON "HOME" POUR L'HIVER

C'est le rêve que devraient caresser beaucoup de Montréalais. — Où le confort va de pair avec l'économie.

Les conditions de la vie moderne n'étant plus du tout les mêmes que celles d'il y a 30 ans, alors que chacun ambitionnait de vivre dans sa demeure individuelle, quels que fussent les ennuis pouvant en résulter, sous le rapport de la domesticité, par exemple, aujourd'hui le nombre est de plus en plus considérable des gens à la recherche, pour la durée de l'hiver, d'un "home" qui réalise à la fois ces quatre vertus magiques: commodité, confort, élégance et économie. C'est pourquoi ces Montréalais tourmentés naturellement les yeux vers l'hôtel Windsor pour en faire leur maison d'hiver.

Des appartements agréables ont bientôt fait de convaincre leurs occupants qu'ils sont absolument chez eux, tout comme s'ils avaient été conçus à leur intention particulière. Qu'il s'agisse de personnes seules ou dotées de famille, elles ont toujours l'impression d'être à l'aise dans un véritable palace, grâce aux chambres décorées avec le meilleur goût et climatisées selon les procédés les plus modernes. Si le Savoy de Londres peut se vanter d'une couche royale, notre hôtel Windsor a de même raison d'être fier de ses origines aristocratiques. D'un style géorgien très pur, l'extérieur comme l'intérieur ont grande allure: l'imposante façade qui donne sur le square Dominion ne déparerait pas la plus belle place du monde; les salons et les galeries peuvent compter parmi les plus magnifiques que l'on puisse trouver dans un hôtel de quelque pays que ce soit.

Tout naturellement, si l'on tient compte de la personnalité des fondateurs, le Windsor est appelé à devenir le centre par excellence de la métropole. Grâce à l'atmosphère cordiale qu'il est imprégné, il a pu définir tous les efforts tentés afin de transporter ailleurs que chez lui le centre social de la métropole. La haute société, comme les touristes ou le voyageur reviennent toujours à cette maison où règne dans une sobre élégance une atmosphère de repos et de confort, enfin quelque chose de familial.

Magnifiquement situé, construit en grand style, le Windsor a su garder son ambiance particulière de charme et de distinction et la réputation de sa table renommée, tout en s'adaptant aux conditions modernes.

La restauration dont il est si fier, tant de l'édifice que du mobilier, bien qu'elle date de quelques mois déjà, n'a rien perdu de sa fraîcheur. Accomplie sous la direction de M. J. Aldéric Raymond, vice-président de la compagnie, elle a donné à l'hôtel une allure qui semble intimer à la ville de Montréal tout entière: "Maintenant, allure: l'imposante façade qui donne sur le square Dominion suis-moi, viens de l'avant!"

G. L.

## CORRIDA DANS UNE SALLE DE CINÉMA EN ESPAGNE

Barcelone, 4. — Tout est permis au cinéma... tout, hormis de représenter en Espagne des courses de taureau. Un grand cinéma de Barcelone essayait de donner à ses habitués la fidèle reproduction de la dernière corrida.

Il sembla d'abord que cette initiative avait du succès. Un public nombreux et enthousiaste envahit le cinéma, et le cri unanime de: bravo toro! salua l'apparition du taureau sur l'écran.

Mais voilà qu'à un moment donné le taureau, refusant de combattre, provoqua la colère des spectateurs de la vraie corrida, spectateurs que, sur l'écran, on voyait trépiguer et invectiver l'animal.

Et tout aussitôt, les spectateurs du cinéma se sentirent gagner par ce noble courroux. Ils se crurent réellement à l'arène. Ils bondirent, bousculant les placiers, et lancèrent contre l'écran toutes sortes de projectiles, parapluies, souliers et même flocons d'encre: A muerte et toro! La projection fut aussitôt arrêtée, mais alors ce fut contre les exploitants du cinéma que se tourna la fureur de la foule, laquelle, brisant tout, réclamait à grands cris "la fin de la corrida!"

## SIGNOR MUSSOLINI DANSE COMME UN "PETIT FOU"

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

ROME, 4 — Bénéto Mussolini est d'humeur joyeuse depuis la signature des accords de Munich et sa sévérité s'est quelque peu adoucie. C'est ainsi qu'on s'amuse beaucoup à Rome de la nouvelle fantaisie du Duce. Celui-ci ne s'est-il pas avisé que les danses modernes avaient du charme? Les uns attribuent cet engouement à l'influence de sa belle-fille; d'autres saluent la femme du chef que le sport entretient en bonne condition.

D'autres enfin insinuent que la professeuse de danse, une Autrichienne, Mlle Juge Fulda, a bien de la grâce et qu'elle ne déplaît pas du tout au dictateur. Quoi qu'il en soit, Mussolini apprend à danser le "Big Apple", et le "Lambeth Walk" — invention d'Outre-Mer — ne lui fait pas peur. Bref, le jazz a pénétré pour la première fois, au Palais de Venise.

Mais que va dire l'ami berlinois, le solitaire végétarien, qui n'aime que les cimes et les philtres wagnériens? On ne voit pas très bien Hitler danser la "rumba" et se trémousser comme une petite folle! Quant au Duce, c'est peut-être le Démon de Midi qui lui joue un de ses sales tours.

CHAM.

## LA TEMPÊTE DÉCHAÎNÉE PAR CETTE AFFAIRE DE ST-ÉTIENNE

Nouvelle réponse au "Bulletin Paroissial". — Prêts aux fabriques et actions minières. — A propos des "trois choses qui ruinent le monde". — Dame Justice.

Nous avons publié dans nos colonnes l'article reproduit du Bulletin Paroissial, d'un Rév. Père Jésuite sur l'affaire de Saint-Etienne, où il s'agit des réclamations de plus de 200 créanciers contre cette fabrique, réclamations dépassant à l'heure actuelle l'énorme total de \$700,000. Le comité des créanciers a déjà publié peu de temps, qu'il juge à propos de renforcer par celle-ci. Après avoir fait allusion aux menaces d'excommunication de M. le curé Lessard, de Saint-Etienne, qui n'ont pas été suivies d'exécution, le comité poursuit:

L'attaquer nous vient maintenant d'un centre cultivé, intellectuel et influent, mais les arguments sont changés. On ne parle plus, en effet, d'excommunication. Nous sommes surpris de voir qu'une personne si peu renseignée aille présenter les faits avec tant de partialité. Nous n'accusons pas la communauté; ce doit être le fait d'un membre dont l'écrit a pu échapper à la censure.

Dans un article ayant pour titre "Pertes d'argent" qui paraît actuellement dans les bulletins paroissiaux, du mois courant, page 12 (novembre 1938), les prêts aux fabriques sont assimilés aux spéculations sur les mines et l'ancien curé de Saint-Etienne est mis en parallèle avec les notaires défaillitaires fuyant au Mexique et avec les Juifs. L'avantage de la comparaison revient au prête; celui-ci est un peu excusable, à cause de ses bonnes intentions et il mérite le Paradis. Le Père rédacteur ne connaît pas tous les faits qui seront révélés lors du procès.

Voilà une apologétique propre à détruire le crédit des fabriques et à desservir la religion catholique au lieu de la servir. Car nous n'avons pas prêté à un individu. Nos billets viennent d'une fabrique et, institution catholique. Trente-et-un jugements l'ont reconnu.

Or, l'Eglise catholique n'a jamais fait faillite comme les notaires, les mines, les Juifs et les Anglais. Ce doit être un sujet d'orgueil et d'une grande fierté pour nos catholiques, de savoir qu'on n'a jamais dans le passé, perdu d'argent avec l'Eglise.

L'auteur de cet article n'a pas lu "le document privé" paru en avril 1937 et distribué aux créanciers de Saint-Etienne: nous allons lui en adresser une copie. Quand l'histoire de l'affaire de Saint-Etienne s'écrira, on y verra des

## SUDÈTES QUI NE FAISAIENT QUE SEMER LA TERREUR!

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

Lausanne, 4. — Maintenant que la guerre ne menace plus tant l'Europe, pouvons-nous enfin jeter un regard en arrière et éclairer d'un jour nouveau le conflit que faillit faire dégénérer les minorités sudètes. D'après de toutes récentes nouvelles, nous apprenons que les corps francs des Sudètes n'étaient pas ce qu'on pouvait appeler "la fleur" des Sudètes. Tant s'en faut... Dans plusieurs localités la troupe allemande dut sévir elle-même contre les "corps" qui se livraient à un véritable sac des localités tchécoslovaques qu'ils réoccupaient.

Aussi, certaine partie des corps francs, après qu'on s'en fut servi pour semer la terreur fut promptement "expédiée" en Allemagne et purement et simplement enfermée dans des camps de concentration. C'était récompenser à leur juste mérite des bandits trop "patriotes".